

- les pronoms **possessifs** : le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, la mienne, la tienne, les miens, les tiens...

Ils **établissent un rapport** entre le nom qu'il représente et une personne grammaticale. Ils varient **en personne, en genre et en nombre**.

Ma bibliothèque est en merisier, la tienne est en acajou.
- les pronoms **démonstratifs** : celui, celle, ceux, celles, ce, ça, ceci, cela, celui-ci, celui-là...

Ils remplacent un **groupe nominal précédé d'un déterminant démonstratif**. Ils varient **en genre et en nombre**.

Les adverbes **-ci** et **-là** permettent de situer les éléments dans un cadre spatio-temporel : **-ci** marque un élément proche, **-là** marque un élément lointain.

Cet enfant est celui dont je parle.
- les pronoms **interrogatifs** : qui, quoi, que, où, à qui, à quoi, de qui, de quoi, lequel et ses composés.

Il s'agit des **pronoms utilisés pour poser des questions**, ils sont employés dans **les phrases interrogatives**.

Qui êtes-vous ? De quoi parles-tu ?
- les pronoms **indéfinis** : on, chacun, rien, certains, le même, n'importe quoi, personne, plusieurs, les uns, les autres, quelques, tout...

Ils servent à **désigner d'une manière indéterminée** des personnes ou des choses.

Chacun cherche son chat. Personne n'est retourné sur ses pas.
- les pronoms **relatifs** : qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés...

Ils servent à **introduire une proposition subordonnée relative** qui sera accompagnée d'une proposition principale. Ils peuvent être **simples** ou **composés**.

Je connais un professeur qui m'a donné envie de faire des études littéraires.